


Le contenu publié sur cette page a été transféré en version PDF depuis le site Web de la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) à titre de référence. Les liens fournis vers le contenu connexe ont également été transférés et se trouvent à la fin du présent document.


## Batch Bros Brokers n'est pas autorisé à exercer des activités dans le domaine de l'assurance en Ontario

**16 avril 2012**

La Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) avise les consommateurs que l'entreprise Batch Bros Brokers n'est pas autorisée à exercer des activités dans le domaine des assurances en Ontario.

Cette entreprise semble être impliquée dans une [arnaque de fausses cartes d'assurance](#). Les consommateurs qui souscrivent de l'assurance auprès d'agents ou d'assureurs qui ne sont pas autorisés à exercer leurs activités dans la province ne sont pas protégés en vertu de la [Loi sur les assurances](#)  et des règlements qui régissent les compagnies et les agents d'assurances autorisés en Ontario.

Le site Web de la CSFO contient une liste complète des [compagnies d'assurance](#) et [agents](#) autorisés à exercer leurs activités en Ontario, ainsi que des [conseils pour éviter de se faire arnaquer en souscrivant une assurance-automobile](#).

Un courtier d'assurance de l'Ontario peut vous fournir des renseignements et des conseils sur les risques que vous pourriez courir à l'achat de divers produits d'assurance. Le site Web des [Courtiers d'assurances inscrits de l'Ontario \(RIBO\)](#)  contient la liste de tous les courtiers autorisés à exercer des activités en Ontario.

## PERSONNES RESSOURCES

### Demandes de la part des médias

Kristen Rose  
416-226-7803  
kristen.rose@fscsco.gov.on.ca

### Questions du public

1-800-668-0128

Certains sites Web ou documents auxquels vous pouvez accéder à partir du présent site ou menant au présent site ont été mis sur pied ou sont exploités par des organismes ne faisant pas partie du gouvernement de l'Ontario ou pour le compte de tels organismes. Ces derniers sont les seuls responsables du fonctionnement et le contenu (y compris le droit de fournir ce contenu) de leur site respectif. Il se peut que ces sites ou documents externes n'existent pas en français. Les liens externes fournis dans le présent site ou menant au présent site ne signifient pas que le gouvernement de l'Ontario appuie ces organismes ni qu'il garantit le contenu (y compris le droit de fournir ce contenu) de leur site respectif.